Numéro 808 **mars 2020**

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

REVUE FONDÉE PAR **PIERRE MONATTE** EN 1925

Dans ce numéro :

La grève en France
Ch. Mahieux

◊

Entretien avec Xavier Crépin (traducteur de Murray Bookchin)

◊

Analyse structurelle des mobilisations contre la casse des retraites
Ronan

◊

Ils travaillaient à mort
J.-K. Paulhan

◊

Le vrai Darwin
J. Demorgon

◊

Le SNES Toulouse contre l'école numérique

◊

Lettre d'Amérique : Honte nationale, action locale
D. Ball

La Révolution Prolétarienne
Directeur : Stéphane JULIEN
6 rue des mûriers, 14930 Eterville
Équipe revue : Catherine Bajoue, Pascal B., Quentin Dauphiné, Stéphane Julien, Benoît Kermoal, Christian Mahieux, Jean-Kely Paulhan, Louis Sarlin, Nedjib Sidi Moussa.
Éditée par :
Les Amis de la Révolution prolétarienne
Trimestriel. Abonnement : 23 euros
Commission paritaire n° 0321 G 87832
contact : redactionrp@gmail.com

Prix : 5,80 euros

Un mouvement d'ores et déjà historique

On le sait, un mouvement national et interpro de grèves contre une « réforme » (et cela a toujours été le cas pour les retraites) est difficile, bien plus compliqué qu'une grève d'entreprise liée aux négociations annuelles obligatoires ou une grève de secteur contre une mesure politiquement plus cessible par le pouvoir patronal ou étatique. Certains verront un mouvement où le privé n'était pas assez mobilisé, où la moyenne d'âge des manifestants dans les cortèges était élevée pour une contre-réforme attaquant de plein fouet les gens nés à partir de 1975. Ce serait vite oublier qu'on disait il y a quelques mois le mouvement syndical atone et les grèves en reflux. Ce serait négliger la surface davantage interpro de ce mouvement par rapport à 2003 (même si les transports se sont un peu retrouvés dans la situation de l'Éducation à l'époque), la faillite de la rengaine cherchant à diviser (les « privilégiés ») et le soutien continu de l'opinion publique, l'importance des reconductions en AG de base, le rythme des journées d'action de l'intersyndicale un peu plus soutenu que dans le passé, la longueur dans la durée, etc. Tout un salariat est redevenu visible. Une nouvelle génération s'est concrètement posé la question de l'action de masse. Les difficultés classiques (l'insuffisance de l'interpro, les caisses de grève non préparées, l'usure et parfois l'isolement des reconductions, etc.) sont revenues, mais qu'aurait-on dit si le mouvement s'était cantonné à quelques manifestations du samedi : la grève s'est réaffirmée comme outil indispensable, incontournable, historique de classe. Le rappel de sa puissance en a surpris plus d'un et a contribué à gagner l'opinion publique. Nous ne sommes pas une masse informe de consommateurs égoïstes dépolitisés qui allons sagement amasser des "points" volatiles pour nos vieux jours, nous prenons aussi conscience de la gravité des attaques grâce à la détermination de nos collègues, amis, voisins. Même celles et ceux qui n'ont pas fait grève, ou peu, ont compris grâce à la grève, sa force et sa durée, que la « réforme » gouvernementale était antisociale et qu'elle s'inscrivait dans la suite d'une longue série de dégradations des retraites qui, à chaque étape, a fait réagir les salarié-es et mis en question l'amélioration de l'efficacité de la grève interpro.

À l'heure où nous bouclons ce numéro, la loi n'est pas encore votée, la colère et la fatigue dominent. L'heure n'est pas encore au bilan mais nous essaierons et encouragerons nos ami-e-s à tirer toutes les leçons d'un mouvement qui restera à coup sûr historique.

Stéphane JULIEN

La grève en France

Notre camarade Christian Mahieux nous a envoyé des contributions en décembre-janvier que nous publions ici.

1
Caisse de grève ou qu'est-ce la grève ?

(30 décembre 2019)

Alors que des milliers de salarié.es, quasi exclusivement de la SNCF et de la RATP, en sont à bientôt un mois de grève, la question de la solidarité financière occupe une place de plus en plus importante dans les débats et les publications militantes. D'une certaine manière, c'est bien normal puisque ce sujet est de plus en plus d'actualité pour les camarades directement concerné.es. Mais justement, ce qui serait vraiment d'actualité serait de pouvoir verser maintenant une somme qui corresponde à une aide substantielle à chacun et chacune, sur des bases connues de tous et toutes ; et non d'annoncer des sommes globales sans effet concret pour l'immense majorité des grévistes ; et non de discuter aujourd'hui de comment faire pour avoir les caisses de grève que nous n'avons pas mises en place malgré les bilans des précédentes luttes.

Car il en est de la solidarité comme de tout ce qui touche à la grève : c'est bien avant le mouvement, dans la durée, que ça se prépare et se construit. Vouloir la grève générale mais ne (re)découvrir les liens interprofessionnels qu'au moment de la grève, c'est prendre les moyens de ne pas réussir. Il en est de même pour les caisses de grève : ne se (re)poser la question de leur existence, et des montants disponibles que lorsqu'arrive un mouvement manque d'efficacité. Pourquoi ? Très pragmatiquement, parce qu'il n'est plus temps de récolter les sommes qui seraient nécessaires à un minimum de solidarité partagée, accessible à tous et toutes les grévistes.

Il y a deux types de caisses de grève. Tout d'abord, il y a celles mises en place à l'occasion d'un conflit, dans un périmètre relativement restreint : une entreprise locale, un service d'une entreprise plus vaste, une localité, etc. Ce type de caisse présente plusieurs aspects positifs. Le contrôle en est assez aisé, réalisé via l'assemblée générale des grévistes qui en ont acté la création (et/ou le comité de grève, et/ou les syndicats). Outre le contrôle, la répartition des fonds peut être décidée par les grévistes eux-mêmes et elle-même. L'aspect local permet aussi une dynamique autour de la caisse de grève : collectes publiques, sollicitations du voisinage, repas solidaires, etc. À toutes les étapes, les grévistes prennent ainsi leurs affaires en main ; la caisse de grève est, de fait, autogérée. Les sommes restent souvent assez limitées mais peuvent permettre une aide non négligeable parce que le nombre de grévistes est aussi relativement réduit. L'aspect négatif, non anodin, est que, s'agissant uniquement d'initiatives locales, cela laisse de côté les grévistes qui sont dans des endroits où ce n'est pas fait. Autre point faible : les sommes collectées seront très différentes selon la notoriété de la grève ou le niveau de rémunération du milieu. Par exemple, l'entourage de nettoyeurs et nettoyeuses en grève amènera probablement moins d'argent que celui de chercheurs et chercheuses en lutte. Pour être plus clair : cela fonctionnera d'autant mieux pour chaque caisse que celles-ci ne seront pas nombreuses : un même conseil municipal, un même commerçant du coin, la même personne sollicitée sur le marché, etc., ne donneront pas dix fois plus s'il y a dix caisses de grève qui les sollicitent au lieu d'une. C'est évidemment un souci dès lors qu'on veut s'attaquer à la question de manière globale.

L'autre possibilité est d'avoir une caisse dans la durée. Que ce soit sur le plan local, régional ou national, qu'il s'agisse de structure professionnelle ou interprofessionnelle, chaque collectif syndical constitué peut se doter d'un tel outil solidaire. Une part de la cotisation syndicale de chaque membre du syndicat est affectée à ce fonds. En France, la seule organisation qui dispose d'une telle caisse pour l'ensemble de ses membres est la CFDT[1]. Sa Caisse nationale d'action syndicale (CNAS) a été créée en 1974. Au fil des années, et des évolutions de la politique de la CFDT, sa dimension « caisse de grève » a été réduite, au profit de prestations diverses (aides juridiques, actions de proximité, frais de conseil et expertises, etc.). Il n'en reste pas moins que l'indemnisation partielle des grèves demeure : le taux était journalier jusqu'en 2014 (c'était alors 19 euros) ; depuis, il est horaire (actuellement, 7,30 euros pour une heure de grève). Pour un mois complet de grève à l'appel de son syndicat, un adhérent ou une adhérente CFDT touche-

1 Ce qui ne signifie pas que le soutien financier aux grévistes se limite à la CFDT, loin de là ! Fonds de solidarité ou caisses locales existent dans d'autres organisations, mais il ne s'agit pas de caisses nationales, interprofessionnelles et dotées de règles de fonctionnement propres.

rait 1107,16 euros. Bien entendu, l'exemple parait fort improbable aujourd'hui ; il le fut moins dans les années 1970, 80, disons jusqu'en 1995. Si on se réfère à un texte de 1978[2], on voit que la CNAS a alors « *trois objectifs : soutenir les adhérents engagés dans les conflits du travail (grèves) ; soutenir les victimes de la répression syndicale ; aider les syndicats engagés dans des actions judiciaires pour la défense du droit syndical* ». On s'en tiendra ici au point 1 de ce même texte : « *la solidarité pendant les grèves et le lock-out* ». La règle est simple : seule la première journée d'une grève n'est pas indemnisée (« sauf si le précédent conflit date de moins de trois mois » est-il précisé). Bien sûr il faut être syndiqué.e depuis au moins six mois et ne pas avoir plus de trois mois de retard de cotisation. D'autres situations entraînant le non-paiement de l'indemnité de grève peuvent être sources de réflexion au sein de nos collectifs syndicaux contemporains, par ce qu'elles révèlent d'un engagement collectif librement accepté : « *reprise du travail par l'adhérent sans décision du syndicat (ou de la section) ; non-respect des consignes données par le syndicat pour le pointage de la carte de grève, l'assistance aux réunions d'information et assemblées générales du syndicat* ».

Des camarades craignent une caisse confédérale, car ce pourrait être un outil pour distribuer, ou non, les ressources, selon l'alignement, ou non, sur la ligne majoritaire ; là encore, paradoxalement, l'exemple de la CFDT et de sa CNAS de 1974 permet de comprendre comment éviter cela. Il faut des règles claires, comme celles évoquées plus haut (ou d'autres) et, surtout, tout doit passer par le syndicat. Vis-à-vis de la caisse de solidarité, c'est la structure syndicale de base qui déclare la grève, qui recueille et donne la liste des membres grévistes à indemniser et le nombre de journées concernées pour chacun et chacune, qui reçoit les fonds et les répartit. Ce n'est pas « la confédération » qui décide que telle grève est indemnisable ou non. Et ce mode de fonctionnement permet aussi aux adhérent.es du syndicat de décider, par exemple, que les fonds reçus pour les « indemniser[3] » ne leur seront pas remis individuellement mais reversés dans une caisse locale créée spécifiquement à l'occasion d'un conflit. C'est ce que firent des syndicats CFDT lors de la grève des cheminots et cheminotes de décembre 1986 – janvier 1987 ou en décembre 1995[4].

Une caisse alimentée dans la durée

La mise en place d'une caisse de solidarité accessible à tous et à toutes suppose qu'elle soit alimentée dans la durée, régulièrement. Le plus simple, et le plus juste politiquement, est qu'une part de la cotisation soit affectée à cela[5]. Ainsi, chaque membre de l'organisation syndicale contribue selon ses moyens, puisque le montant de la cotisation est en général proportionnel à celui du salaire ; chaque membre de l'organisation syndicale bénéficie de la caisse selon ses besoins, puisque cela dépend de son nombre de journées de grève. De chacun.e selon ses moyens, à chacun.e selon ses besoins… Au fil du temps, une masse importante d'argent peut être accumulée. Car il y a un effet de seuil qui joue, dans la mesure où on parle bien de syndicalisme de classe mais aussi de masse : forcément, sur une longue période, il y a une différence entre le nombre de cotisant.es et le nombre de personnes à potentiellement « indemniser ». Le raisonnement ne vaut pas si on appelle « syndicat » un groupe affinitaire qui, par exemple, se considérerait comme une avant-garde devant être le plus souvent possible en grève, indépendamment des choix de la grande majorité des collègues ; dans ce cas, les cotisations des membres du « syndicat » à la caisse de solidarité seraient, toutes, immédiatement réinjectées pour leur propre indemnisation et il faudrait alors, sans cesse, compter sur les autres.

Dans le même ordre d'idées, il est absurde d'exiger aujourd'hui que « *l'intersyndicale nationale CGT/FO/FSU/Solidaires organise d'urgence un appel aux dons auprès de ses membres* » pour renflouer les caisses de grève : en premier lieu, parce que, même si ce n'est pas exclusif bien entendu, les grévistes se retrouvent très majoritairement parmi ces syndiqué.es ; il faudrait donc sommer les grévistes de donner d'urgence aux caisses de grève ! Et quand les mêmes réseaux, soi- disant « radicaux », voient là l'action prioritaire du moment parce qu' « *il y a mille raisons pour lesquelles on peut ne pas souhaiter se mettre en grève* », le ridicule est atteint. Car c'est cela que nous devons combattre, qu'il y en ait mille ou pas : les raisons de ne pas faire grève. Si le soutien financier est pensé comme une dispense de faire grève, alors nous ne construirons pas un puissant mouvement social ; raisonner ainsi est logique pour tout « réformiste », pas pour toute personne qui prétend contribuer à une rupture avec la société actuelle. La grève, le mouvement social, l'action directe des travailleurs et des travailleuses créent une dynamique collective émancipatrice que la seule solidarité financière

2 Extrait du livre *Le syndicat*, CFDT, Collection pratique syndicale, 1978.

3 Le terme « indemniser » est celui utilisé dans les documents relatifs à la CNAS CFDT ; il semble indiquer que la grève est une sorte de préjudice à réparer ; nous ne partageons évidemment pas ce point de vue.

4 Christian Mahieux, « 1995, Victoire, défaite, perspectives… », *Les utopiques* n°12, hiver 2019/2020, Syllepse ; « La grève des cheminots 1986/87 vue de l'agglomération rouennaise ; une expérience d'auto-organisation », *Les utopiques* n°3, septembre 2016 ; « La grève des cheminots 1986/87 à Paris Gare de Lyon : le bilan de la section syndicale CFDT en janvier 1987 », *Les utopiques* n°3, septembre 2016.

5 Pour reprendre l'exemple de la CFDT, 8,6% de chaque cotisation syndicale sont affectés à la CNAS ; de la même manière qu'il existe une part pour la fédération, pour l'union interprofessionnelle, etc. La CNAS dispose aujourd'hui de 126 millions d'euros.

ne peut absolument pas remplacer.

Sans s'attarder sur les bêtises précédemment citées, il faut insister sur le fait que vouloir créer une ou des caisses de grève à vocation nationale, qui plus est interprofessionnelles, au moment où la grève démarre ou a démarré, tient en réalité de la propagande, sans effet concret à la hauteur des enjeux. La caisse de grève gérée par la CGT INFO COM et le syndicat Sud Ptt 92[6] dispose aujourd'hui de plus d'un million ? Notons tout d'abord que la différence avec une multitude d'autres caisses lancées depuis le 5 décembre provient du fait que celle-ci perdure depuis le mouvement contre la loi Travail, en 2016. Mais qu'est-ce qu'un million pour une caisse nationale interprofessionnelle ? Si on se rappelle qu'il y a, grossièrement, 180 000 salarié.es en cumulant SNCF et RATP, même en comptant un quart d'entre eux et elles, soit environ 45 000, le million permet d'offrir à chacune et chacun 22 euros au bout d'un mois de grève et en asséchant totalement la caisse. En sachant qu'aux salarié.es de la SNCF et de la RATP, il faut ajouter celles et ceux d'autres secteurs qui sont aussi en grève, ce qui réduit encore les 22 euros annoncés. Mais peut être que 25% de grévistes est un chiffre trop important ? Prenons alors 10%[7] ; toujours en se concentrant uniquement sur la SNCF et la RATP, en « oubliant » les autres grévistes et en asséchant totalement la caisse, on arrive à un soutien unique de 55 euros pour celles et ceux qui ont perdu un mois de salaire. La solution consiste alors à ne rien donner à la grande majorité pour se concentrer sur quelques collectifs, parce que les plus proches politiquement et/ou un peu plus médiatisés que d'autres. Si tous les syndicats de cheminots devaient recevoir proportionnellement à leurs effectifs l'équivalent des 40 000 euros versés au seul syndicat CGT des cheminots de Versailles (membre de la Fédération syndicale mondiale), il faudrait plusieurs millions. Choisir à qui on donne ou pas correspond à une orientation politique et à une pratique syndicale qu'on peut approuver ou non mais à considérer comme telles ; si c'est caché pour donner l'illusion d'un soutien égal pour tous et toutes, ce n'est pas honnête.

Mais les caisses de grève doivent-elles servir uniquement à « indemniser » les grévistes ? Si on considère que le don aux grévistes est un acte solidaire, destiné à aider la poursuite de la grève, alors il faut assumer que l'utilisation est du seul ressort des grévistes : ce sont elles et eux qui décident de leur grève ! Il n'y a rien de scandaleux à ce que ces sommes servent, peut-être à un secours financier pour une partie, mais aussi à couvrir d'autres dépenses tout aussi utiles et nécessaires pour la grève : le charbon de bois du barbecue, les banderoles, etc.

Les propos ici tenus ne visent pas à rejeter toutes les initiatives de soutien financier. Mêmes très partielles, elles sont toujours très utiles. Et s'il faut lever toute ambiguïté : oui, verser de l'argent pour les grévistes, c'est mieux que l'indifférence ou l'hostilité vis-à-vis du mouvement ! Les caisses de grève permettent une solidarité effective de celles et ceux qui, par définition, ne peuvent faire grève, comme les personnes en retraite ou sans-emploi ; ou encore de personnes et de collectifs d'autres pays qui marquent ainsi un soutien politique fort[8]. Mais ce n'est pas cela qui est en débat ; c'est l'efficacité pour la réussite de la grève, plus exactement l'efficacité pour gagner, faire reculer le gouvernement et le patronat, faire aboutir les revendications, avancer vers un changement radical de société. De ce point de vue, il faut le dire et le redire : ce qu'il faut avant tout, c'est généraliser la grève. Les caisses de grève ne doivent pas être conçues, présentées et vécues comme l'outil de « celles et ceux qui ne peuvent pas faire grève ». Parce que les camarades qui assument la grève, en réalité, elles et eux non plus « ne peuvent pas faire grève », ils et elles n'ont pas de ressources financières cachées et (sur)vivent, comme les autres, avec leur salaire ! Réaffirmer ceci, permet également de ramener à leur juste valeur les propos des politiciens et politiciennes qui, au nom de la réussite du mouvement en cours, ont comme proposition centrale de soutenir financièrement les grévistes : n'y a-t-il pas lieu de relativiser l'utilité de ces gens qui avouent ainsi être incapables de participer à une grève, tout simplement parce qu'ils et elles ne travaillent pas et/ou ne sont pas partie prenantes du mouvement autonome de la classe ouvrière qu'est le syndicalisme ? C'est la grève reconduite depuis le 5 décembre, préparée par le mouvement syndical, décidée et organisée par les grévistes, qui permet les quelques reculs gouvernementaux et patronaux enregistrés (très insuffisants car ne répondant pas au problème de fond).

Reconstruire nos capacités collectives d'action

Priorité à la grève donc. Pas de grève par procuration. Mais cela ne signifie pas qu'il faille ignorer les difficultés à faire exister la grève dans nombre de milieux. C'est à cela qu'il faut s'atteler ; non pas en interpellant « les directions syndicales » (qui n'ont guère d'influence dans ces secteurs), mais en reconstruisant nos capacités collectives d'action, c'est-à-dire en mettant les moyens nécessaires à une présence syndicale dans les entreprises où il n'y en a plus, dans les secteurs (TPE, « auto-entrepreneuriat », « indépendants »)

6 Elle est souvent présentée comme gérée aussi par la CGT Goodyear : l'usine Goodyear d'Amiens est fermée depuis 5 ans.

7 Les écrits des groupes qui parlent le plus de caisses de grève mentionnent des chiffres de grévistes bien au-delà des 10 ou 25 % ici pris comme exemples.

8 Bien sûr, la généralisation de la grève au-delà des frontières doit être un objectif de notre pratique internationaliste ; mais ce que nous avons construit ne nous permet pas cela pour l'instant ; il faut donc continuer dans cette voie et, pour l'heure, adapter notre internationalisme à nos réalités.

où cela n'existe quasiment pas ; en faisant du syndicalisme interprofessionnel local une priorité, dans les faits. Ce n'est pas l'objet de la présente contribution que de revenir en détail sur cet aspect, déjà développé dans plusieurs textes[9]. Il sera utile de reprendre ces réflexions ultérieurement, dans le cadre d'un bilan du conflit en cours.

Présentement, il s'agissait des caisses de grève, des moyens à mettre en œuvre pour qu'elles soient le plus utile possible dans la perspective émancipatrice qui nous anime, de leur apport et de leurs limites. Les deux types de caisse mentionnés plus haut jouent des rôles assez différents. Celle qu'on peut qualifier de « locale » est un des moyens de faire vivre la grève sur le terrain, de faire en sorte que les grévistes s'emparent de leur grève. En cela, elle est irremplaçable. Locale, elle n'a pas d'effet structurant en vue d'un mouvement général, national (ou plus !). Si on veut disposer d'un outil à la hauteur d'un tel enjeu, la seule solution est de le créer et le rendre pérenne ; c'est le second type de caisse de grève. Y travailler concrètement pourrait être une des tâches prioritaires du syndicalisme de luttes, dans la foulée de ce mouvement. Voilà aussi l'occasion d'avancer concrètement dans la reconstruction unitaire : CGT, FO, Solidaires, FSU, CNT-SO, CNT, etc. ; faut-il y travailler chacun.e dans son organisation ou inventer une solution commune ? Commencer séparément, mais dans une perspective unificatrice ? C'est aussi l'opportunité de remettre le syndicalisme, en tant qu'outil d'organisation et d'autonomie de notre classe sociale, au centre des pratiques : toutes celles et tous ceux qui veulent contribuer à bâtir des caisses de grève efficaces pourront le faire en payant leur cotisation syndicale, dont une part servira à cela. C'est moins médiatique que de grandes déclarations surfant sur un mouvement construit et soutenu par d'autres, mais bien plus efficace pour contrer le gouvernement et le patronat, gagner et avancer vers l'émancipation sociale.

9 Voir notamment P. Zarka et C. Mahieux, « Les vertus de l'échec », *Les utopiques* n°8, été 2018, Syllepse ; C. Mahieux, « Les lois travail dans leur monde », *ibid.*, n°6, novembre 2017 ; T. Roumier et C. Mahieux, « Invoquer l'unité, oui… La faire, c'est mieux », *ibid.*, n°4, février 2017.

2
Pousser encore pour que les dominos tombent, tous !

(12 janvier 2020)

Depuis des semaines, président, ministres et patrons répétaient en boucle « on ne bougera pas ! ». Grâce à celles et ceux qui sont en grève depuis le 5 décembre, cela se révèle faux. C'est le rapport de forces qui détermine les décisions politiques. D'où des dispositions particulières, très insuffisantes, pour certains secteurs professionnels, annoncées au fil des semaines ; d'où le retrait, le 11 janvier, de l'âge pivot du texte du projet de loi décidé.

Le tour de passe-passe de l'âge pivot

Le Premier ministre, Édouard Philippe, a retiré l'âge pivot (qu'il avait fixé à 64 ans) du projet de loi. En réalité, le Premier ministre renvoie vers ses « partenaires sociaux » (CFDT, UNSA, CFTC) la responsabilité de fixer cet âge requalifié « d'équilibre ».

L'âge pivot avait été ajouté dans la contre-réforme plusieurs jours après le début de la grève, pour que la CFDT et l'UNSA entrent dans l'affaire et puissent ensuite se retirer, donnant l'impression que « l'unité syndicale s'affaiblit ». Il s'agissait d'un « chiffon rouge », agité pour tenter de polariser l'attention sur ce point, dans l'idée de faire passer plus facilement tout le reste du projet de retraite à points.

Son retrait ne mettra pas un terme au mouvement ! **Comme si les grévistes allaient oublier pourquoi ils et elles sont en grève depuis le 5 décembre ; comme si nous allions oublier pourquoi les manifestations se succèdent dans tout le pays, oublier pourquoi la grande majorité de notre classe sociale soutient le mouvement et y participe sous des formes diverses**. Non, nous n'oublions pas. Et nous avons le soutien de l'intersyndicale nationale CGT/FO/CGC/Solidaires/FSU, qui renouvelle son appel à la grève reconductible.

L'éternel « retour » de la lutte de classes

Comme pour tout mouvement d'ampleur, sa raison ne se limite pas à une cause ; il y a un refus plus global de « l'avenir qu'on nous prépare », une volonté d'en finir « avec les injustices et la misère d'aujourd'hui » et, au fil des discussions, une aspiration grandissante à « une reprise en mains de nos vies », parfois en remettant en cause la hiérarchie, les tâches inutiles, les politicien.nes professionnel.les qui s'approprient la politique, l'invention du chômage au lieu de diminuer le temps de travail, etc. Les Gilets jaunes sont passés par là, diront certain.es ; ce n'est qu'un retour aux fondements du mouvement ouvrier, diront d'autres ; tous et toutes ont raison, dirons-nous. La lutte des classes est inhérente à la société capitaliste ; elle ne revient pas au premier plan ; c'est seulement que, par l'action directe des grévistes, nous

y avons repris l'offensive ; alors que dans les temps prétendus « ordinaires », ce sont les patrons et leurs alliés qui la mènent.

Le rejet du projet de loi sur les retraites dépasse les contours de la classe ouvrière. Les divers soutiens venant du monde des arts, de la culture ou de la recherche en témoignent. Mais c'est bien de soutien dont il s'agit là : la centralité de la grève est indéniable. **Sans ce que font les cheminots et cheminotes de la SNCF, les salarié.es de la RATP, le personnel de l'Opéra de Paris et d'autres depuis le 5 décembre, il n'y aurait pas de « mouvement contre la retraite à points », on ne causerait pas du sujet, la *Macronnerie* suivrait son cours…**

Une nouvelle génération militante se sera forgée dans cette lutte. C'est important. Un bilan critique sera à faire, des points négatifs ne doivent pas être passés sous silence si nous voulons être plus fort.es à l'avenir, mais là aussi, il faut affiner : l'auto-organisation, la démocratie des assemblées générales sont en recul à la SNCF par rapport à de précédentes grèves ; mais, quelles avancées à la RATP qui ne connaissait rien de cela depuis très longtemps ! À la SNCF, assez rapidement les pourcentages de grévistes ont été très différents entre les agents de conduite et les autres ; ce n'est pas sans lien avec le point précédent, mais c'est loin d'être la première fois dans cette entreprise. Des secteurs entiers ne sont pas entrés dans le mouvement, en dehors des « grosses journées », et encore, assez faiblement même ces jours-là. Le terme « A. G. » est utilisé pour des situation bien différentes, certaines assez éloignées de la démocratie directe : AG des grévistes sur leur lieu de travail ; AG interprofessionnelle de ville ou quartier, que celle-ci soit l'émanation d'AG de grévistes ou le lieu de rencontres d'activistes qui ne sont pas tous et toutes parties prenantes d'une grève ; AG autoproclamée « de base », alors même qu'elle est inventée par un ou des groupes politiques, sans aucun mandat des collectifs en grève… De cela et de bien d'autres choses, il faudra tirer des enseignements : ils n'auront d'intérêt que discutés et partagés par les acteurs et actrices de ce mouvement, et donc des prochains. Mais par-delà les enseignements et critiques constructives, rappelons-nous : combien croyaient que la grève reconductible irait plus loin que mi-décembre ? Combien auraient parié sur sa poursuite après les fêtes de fin d'année (d'autant que la seule perspective intersyndicale nationale était le lointain rendez-vous du 9 janvier) ?

En finir avec le mythe de la grève par procuration

L'expression fut abondamment employée à propos de la grève de 1995. Banalisée au cours de ce quart de siècle, elle fait partie de ce vocabulaire qu'on nous impose, même s'il ne veut pas dire grand-chose, et qui finit par faire sens, celui voulu par la classe dirigeante. Il faut en finir : la grève par procuration, ça n'existe pas. On est en grève ou on ne l'est pas. Si on ne l'est pas, on peut éventuellement soutenir la grève des autres, mais on n'y participe pas ; même par procuration.

La « grève par procuration » est commode car elle évite de se poser les questions difficiles ; pourtant, ce sont souvent les bonnes questions. Mieux vaut s'atteler à comprendre pourquoi nos forces sont insuffisantes que croire que dans la construction du rapport de forces, dans l'affrontement social, grévistes et non-grévistes pèsent du même poids. **Celles et ceux qui font l'Histoire depuis le 5 décembre, ce sont les grévistes, pas les spectateurs et spectatrices, mêmes supporters, supportrices ou conseiller.es techniques…**

La grève attaque directement le système

Grève généralisée

Le mouvement actuel est d'une durée inédite. Dans le prolongement des Gilets jaunes, il fait vaciller le pouvoir ; celui incarné à travers les institutions du régime (président, ministres) mais aussi – et c'est le plus important – le pouvoir réel, celui du patronat, des financiers. C'est ce qui explique les atermoiements qui commencent à se faire jour du côté du gouvernement et les déclarations contradictoires de membres de la majorité présidentielle. La violence et l'impunité policières accrues s'inscrivent aussi dans cette logique. La grève attaque directement le système dont la minorité d'exploiteurs profite ; ils craignent pour leurs profits.

C'est là qu'il faut concentrer les attaques : en cessant le travail, en se réappropriant les locaux, en bloquant l'économie, en interpellant directement leurs relais locaux (directions d'entreprise, mais aussi chambres de commerce et d'industrie ou unions patronales). Le besoin d'extension du mouvement ne se limite pas au soutien à celles et ceux qui sont déjà en grève ; c'est, avant tout, un objectif stratégique pour gagner plus vite et plus fort. Or, le constat est là : la grève générale interprofessionnelle n'a pas pris dans tous les secteurs, tant s'en faut ! C'est une faiblesse sur laquelle il nous faudra travailler pour l'avenir. La question de la présence syndicale dans les entreprises est déterminante : une présence qui ne doit pas se limiter à la représentation institutionnelle là où elle existe encore, une présence qu'il faut reconquérir dans de très nombreux endroits où le prolétariat, lui, est toujours présent (petites entreprises, « auto-entrepreneurs », intérim, sous-traitance). À n'en pas douter, le syndicalisme interprofessionnel est une des réponses appropriées ; à condition de le (re) construire vraiment, à la base, en y mettant les moyens en temps et en militants. À n'en pas douter, il est néces-

saire que le maximum de militantes et militants s'y consacre dès maintenant, en se mettant à disposition des Unions interprofessionnelles, pour diffuser les tracts aux portes des entreprises qui ne sont pas dans le mouvement, pour y tenir des réunions d'information et de mobilisation, pour soutenir les délégué.es syndicaux isolé.es, pour faire le lien avec les Gilets jaunes, pour permettre des manifestations et autres initiatives interprofessionnelles locales.

Dans les entreprises où le difficile, mais indispensable, travail de propagande (explication, motivation et organisation), n'a pas été réalisé entre septembre et début décembre, la réalité est en décalage avec ce qu'on connaît par exemple à la SNCF ou à la RATP. Sur le plan interprofessionnel, la marche est plus haute encore ; une partie de ce qui a été abandonné depuis des dizaines d'années par le mouvement syndical, fût-il de lutte, ne sera pas rattrapable durant ce mouvement. C'est à long terme, mais sans tarder, qu'il faudra s'y atteler. Relançons une idée, adoptée déjà dans quelques congrès syndicaux mais quasiment nulle part mise en œuvre : **rendre « normal » le fait qu'un pourcentage du temps de délégation syndicale de chaque militante ou militant soit consacré à des tâches interprofessionnelles**. Cela n'aura rien de magique en termes d'effet, mais avec quelques autres dispositions portant sur la répartition du temps passé avec les collègues d'une part, avec les patrons d'autre part, ou le caractère interprofessionnel des formations syndicales, ça pourrait contribuer à changer grandement la donne. On ne reviendra pas ici sur la question des caisses de grève.

Autre fait notable : **bien plus que lors des précédents grands mouvements sociaux dans le pays, beaucoup de choses se passent dans les localités** : manifestations syndicales unitaires et pas seulement lors des « journées nationales », fêtes organisées en soutien aux grévistes, débats, actions visant des cibles économiques, aides au piquet de grève, etc.

Faute de grève générale, malgré les inédits appels unitaires nationaux, confédéraux et fédéraux, optons déjà pour une grève généralisée. L'objectif demeure la reconduction ; mais la grève partout, même si dans certains secteurs elle est limitée, voilà qui accélèrerait beaucoup les choses…

Et les dominos alors ?

C'est Macron qui en avait parlé : « *Si je commence à dire* [qu'] *on garde un régime spécial pour l'un, ça va tomber comme des dominos, hein ! Parce que derrière on me dira "vous faites pour les policiers, donc les gendarmes". Donc ensuite on me dira "vous faites pour les gendarmes, pourquoi pas pour les infirmiers et infirmières, les aides-soignants ?"…* »

Il a « fait » pour les policiers, pour les gendarmes ; il a proposé (de manière notoirement insuffisante) pour d'autres ; il a retiré « provisoirement » son âge pivot… Allez, poussons encore un peu…

3
« Pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté » ![1]

(19 janvier 2020)

La grève nationale interprofessionnelle a démarré le 5 décembre ; nous sommes le 19 janvier. 46 jours après, comment s'étonner que le mouvement prenne d'autres formes ? Car telle est bien la situation : il n'est plus juste de parler de grève générale, ni généralisée ; mais gouvernement et patronat seraient bien présomptueux s'ils pensaient que le mouvement est fini.

Les grévistes font l'histoire

Plutôt par décisions d'assemblées générales à la RATP, plutôt par des sortes de non-décisions tacites à la SNCF, beaucoup des camarades en grève depuis le 5 décembre reprennent ces jours-ci le travail. Respect à elles et eux (mais aussi à toutes celles et ceux qui ont fait de même dans d'autres secteurs moins touchés et/ou moins médiatisés) ; au risque de répéter notre précédent article, mais sans crainte d'insister sur ce point, s'il y a un mouvement social aujourd'hui en France, si la contre-réforme des retraites est toujours en débat, c'est grâce aux grévistes, et seulement grâce aux grévistes.

Le choix majoritairement fait est de cibler les « grosses journées » mises en avant par l'intersyndicale nationale. La prochaine est le vendredi 24 janvier, jour où le projet de loi est présenté au Conseil des ministres. À n'en pas douter, ce jour-là, les taux de grévistes remonteront très haut. À la RATP, où pour la

1 Romain Rolland, cité par Gramsci dans son « Discours aux anarchistes », en avril 1920.

première fois depuis le 5 décembre, les lignes de métro retrouvent leur fonctionnement habituel, l'objectif des grévistes est clair : comme l'indique le camarade Alexis du dépôt de bus de Pleyel en Seine-Saint-Denis[2], « *le 24 janvier, on va leur refaire le 13 septembre !* » ; Le 13 septembre, c'est la date de ce qui fut une grève historique à la RATP : d'une part, au vu du nombre de grévistes, toutes catégories confondues ; d'autre part, parce qu'elle a été le point de départ du processus aboutissant à l'appel intersyndical interprofessionnel à la grève à compter du 5 décembre. Une grève organisée, dès juillet, par une intersyndicale RATP composée de UNSA, CGC, FO, SUD, Solidaires, la CGT s'étant jointe à l'appel ultérieurement.

Tenir en attendant les renforts ?

La décision de beaucoup de grévistes de la RATP et de la SNCF est, bien sûr, liée à l'échec de l'élargissement de la grève. Il y a des grévistes en reconductible dans une multitude de secteurs et de territoires, mais la grève générale de masse n'a pas été possible. C'était un constat déjà partagé après deux semaines de lutte en décembre ; la période des fêtes (et congés) de fin d'année était une difficulté (brillamment surmontée par les grévistes), mais elle offrit aussi la perspective d'un rebond. La date, certes lointaine, du 9 janvier fut mise en avant. Des secteurs professionnels sont entrés un peu plus dans le mouvement ; à l'inverse, dans l'Éducation nationale, relativement bien mobilisée dans les suites immédiates du 5 décembre, la grève reconductible est devenue celle de noyaux militants et/ou de quelques établissements, voire de villes, sans prendre au niveau national. Mais ces militantes et militants de la grève jouent souvent un rôle important dans le soutien aux piquets de grève d'entreprises, dans les initiatives de soutien aux grévistes, dans l'organisation de manifestations et rassemblements interprofessionnels locaux. Une situation qu'on pourrait comparer à celle de l'Énergie où la grève générale n'a pas pris non plus, mais où nombre de collectifs militants renouent avec les pratiques de coupures de courant, ciblées ou non, selon les cas… et les possibilités. La grève prend dans la Culture. À l'Opéra de Paris qui tient depuis le 5 décembre, s'ajoutent des musées, des bibliothèques, etc. La situation demeure très disparate dans les collectivités locales. Dans les raffineries, les grévistes n'ont pas créé le blocage de la production tant fantasmée dans des milieux militants. Dans les ports, la CGT, qui a une place incontournable, appelle à des actions fortes, mais toujours limitées à 72 heures. Dans l'Enseignement supérieur et la Recherche, les choses montent en puissance. Les étudiant.es et les lycéen.nes tentent, ici ou là, grèves, blocages, manifestations ; l'échéance des « épreuves communes de contrôle continu », mesure de la contre-réforme imposée par le ministre de l'Éducation l'an dernier, favorise l'agitation lycéenne. Des transports urbains, hors Île-de-France, se mettent en grève durant quelques journées. Et puis, au détour de discussions en manifestations, à la lecture de la presse locale, lors de conférences téléphonées syndicales, on apprend que la grève a touché telle enseigne commerciale, telle usine. Incontestablement, le climat est à la grève dans le pays. Mais pas au point que celle-ci se généralise. C'est tout le problème posé à nos camarades en grève depuis 46 jours.

Une nouvelle phase

Nous ne reviendrons pas ici en détail sur les raisons de cette situation déjà exposée dans de précédents articles : le mythe de la grève par procuration, les faiblesses du syndicalisme interprofessionnel, le syndicalisme institutionnel dans lequel sont tombé. es trop de camarades se réclamant pourtant du syndicalisme de luttes, etc. De tout cela, et sans aucun doute de bien d'autres choses, il faudra tirer les enseignements. Mais pour l'heure, la question qui est posée aux grévistes est de savoir que faire dans ce contexte.

Pour une toute petite partie, pas de problème : l'objectif n'est pas un changement radical de société grâce au mouvement social, ni la victoire sur la ou les revendications ; il s'agit seulement de « faire ses courses » pour son courant politique en recrutant quelques personnes à travers le conflit. Car, pour elles et eux, rien de possible sans construire « le » parti, leur parti. Ils et elles sont plus pro-Gilets jaunes que tous les Gilets jaunes, après avoir craché sur « ce mouvement réactionnaire » durant des semaines fin 2018 ; ils et elles en appellent à la grève générale depuis le 5 décembre, après avoir dénoncé cet « appel national de bureaucrates pour une date qui ne correspond à rien » ; ils et elles dénoncent « les confédérations syndicales qui ne veulent pas la grève générale », sans trop s'appesantir sur le nombre de grévistes là où ils et elles travaillent…

Plus compliquée est la situation pour l'immense majorité de grévistes, dont la grève est la préoccupation principale : leur grève individuellement avec ses conséquences financières, familiales, etc. ; leur grève collectivement, avec tout ce que ça signifie dans les rapports entre collègues, les moments d'enthousiasme mais aussi de doute, etc.

2 Vidéo : https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=1023539378020125&id=840320186342046

Le recentrage vers les « grosses journées » de l'intersyndicale est incontestablement un problème. Ce n'est pas avec des successions de grève « carrées » (24 heures en l'occurrence, mais il en est de même si c'est 48 ou 72 heures) qu'on construit un mouvement fort, porté par des grévistes qui s'approprient le mouvement à travers des assemblées générales quotidiennes. Avant tout parce que dans ce type d'action, l'A.G. n'a pas grand intérêt ; d'ailleurs, bien souvent, elle disparaît.

Clairement, la grève générale contre le projet de loi sur les retraites n'a pas pris. Mieux vaut dire les choses si on veut les analyser sérieusement. Cela ne signifie pas que « tout est perdu », loin de là. Les Gilets jaunes, les grévistes en reconductible depuis le 5 décembre, les grévistes pas en reconductible, les manifestants et manifestantes dans toute la France, toutes et tous forment un mouvement social, politique, d'importance. Celui-ci se poursuit. Cette ambiance, ce climat, cette réalité, il faut les inscrire dans la durée. Les actions contre les représentant.es directs des « puissant.es » y participent : lors de cérémonies de vœux, d'inaugurations, de spectacles, de déplacements officiels, etc. ; avec les jets de robes des avocats, de blouses blanches du personnel hospitalier, de livres scolaires des enseignant.es…

Les représentations culturelles offertes par des grévistes ont une portée symbolique forte. A l'image des ballets et des chœurs de l'Opéra de Paris (mais il y a d'autres exemples), elles contribuent au soutien populaire. Mais il y a plus : en prenant de telles initiatives, technicien.nes et artistes montrent que dans la lutte on peut se réapproprier son travail, son lieu de travail, la production de son travail et même décider de quand l'exercer.

La violence de l'État

La violence policière montre que le pouvoir n'est pas serein. À ce sujet, la déclaration adoptée à Commercy ce 19 janvier dit l'essentiel : « *Au moment même où nous nous réunissons à Commercy pour la première Commune des communes, le soulèvement des gilets jaunes et la mobilisation contre la casse des retraites ont une fois encore été violemment réprimés. Ces violences policières et judiciaires ne datent évidemment pas d'hier ; elles s'abattent depuis des années dans les quartiers populaires et de plus en plus sur les mouvements sociaux. Elles s'acharnent à terroriser quiconque entend résister au rouleau compresseur qui écrase un à un tous les conquis sociaux. Cette violence d'État n'est que le bras armé d'une violence économique, sociale et politique qui étouffe ce monde dans des logiques de marché, de compétition et de destruction. Nous ne pouvons plus nous contenter de la condamner. Il faut y mettre un terme. Nous exprimons notre solidarité aux victimes et aux collectifs qui les soutiennent et combattent ces violences depuis des années. Nous partageons leurs revendications et leurs luttes. La situation rend d'autant plus nécessaire et urgente la mise en commun de nos forces : face à la violence de ce monde, nous n'avons pas d'autre choix que de tout faire pour bâtir une société émancipée des rapports de domination, quelles qu'en soient les formes, pour une vie bonne, juste et libre.* »

Des failles

Le patronat est inquiet ; avec, certes, ses insuffisances vis-à-vis de nos espoirs et des besoins, la grève, les

grèves qui continuent, ont des conséquences pour ses profits. D'où une campagne haineuse relayée par plusieurs médias contre celles et ceux qui « ruinent le pays » : pas les patrons qui détournent des milliards, mais les grévistes et leurs organisations syndicales ! Ça ne prend guère au sein de la population, d'autant que les faits se succèdent, montrant à quel point la contre-réforme sur les retraites n'existe que pour satisfaire les appétits financiers d'une petite minorité. Après le symbole de la Légion d'honneur du 1er janvier remise au patron français du méga-fonds de pension américain Black Rock, qui attend avec impatience l'explosion de la retraite par capitalisation induite par la contre-réforme, on a les écrits d'Axa : dans ses documentations, la société d'assurance et de gestion des actifs annonce « *la baisse programmée des futures pensions* » et indique que la période « *va être marquée par de profondes modifications sur le marché de la retraite, avec de belles opportunités à saisir* ».

Même le Conseil supérieur de la fonction militaire, saisi par le ministre des Armées à propos du projet de loi instituant le « système universel par points » a rendu un avis peu enthousiaste : « *Après l'étude du projet de loi, il ne peut, en ce qui concerne la condition militaire, émettre un avis favorable* ». Certes, « tout ce qui bouge n'est pas rouge » disait-on naguère avec raison ; et tout ce qui s'oppose au projet de loi n'est pas pour la justice sociale, une meilleure répartition des richesses ou la satisfaction des besoins populaires. Mais autorisons-nous à sourire de ce caillou supplémentaire dans la chaussure présidentielle…

L'intersyndicale majoritaire

CFDT, CFTC et UNSA ont choisi de se rallier au processus gouvernemental et de discuter la mise en œuvre de la loi refusée par les grévistes. A contrario, l'intersyndicale qui soutient la mobilisation et appelle à la grève reconductible depuis le 5 décembre tient bon. Initialement composée de CGT, FO, Solidaires et FSU, elle a été rejointe depuis plusieurs semaines par la CGC, confédération représentative de l'encadrement ; cette situation aussi est inédite. Nous réfutons la notion de « partenaires sociaux » ; nous savons que le moteur de l'histoire est la lutte des classes. Mais comment ne pas dénoncer l'hypocrisie des chantres du « dialogue social », qui s'appuient, pour imposer leur projet de loi, sur des organisations syndicales représentant 38,6% des voix lors des élections professionnelles (secteurs public et privé confondus), tandis que l'intersyndicale qui s'y oppose représente 55,9% des voix des travailleurs et travailleuses[3] ?

3 Il manque 5,5% qui se répartissent entre de nombreuses organisations syndicales … dont la plupart sont également opposées au projet gouvernemental (Fédération autonome de la Fonction publique, CNT-SO, CNT, STC, LAB…

L'échéance du 24 janvier

Après 46 jours de grève, comment les choses pourraient-elles être simples ! Il ne sert à rien de faire comme si la grève générale était là ; mais la lucidité doit être au service de l'utopie… pour que celle-ci devienne réalité, comme cela fut le cas, souvent, dans l'Histoire. La révolte sociale est bien présente. Il faut faire en sorte que les grèves se multiplient et durent. Plus que par des incantations, cela passe par une présence militante appuyée auprès d'un maximum de salarié.es. La journée du 24 janvier peut être un moment important, un nouveau déclic dans ce combat de longue haleine. Tournées syndicales, piquets de grève, permanences, diffusion de tracts dans les lieux publics, assemblées générales sur les lieux de travail, soutien aux militant.es isolée.es dans leur entreprise, prise de contacts avec les salarié.es d'entreprises sans présence syndicale… Il y a du boulot pour préparer et réussir le 24. À partir de là, tout sera possible.

Christian MAHIEUX

◊ ◊ ◊

Affiche réalisée par Bastien Contraire

Analyse structurelle des mobilisations contre la casse des retraites

Vives réactions ou réactions massives ?

La mobilisation contre l'attaque capitaliste visant à en finir avec la retraite issue du salaire socialisé[1] a entraîné de vives réactions partout dans le pays, mais pas forcément partout dans la population. Le gouvernement, aux abois, a dû sacrifier l'une de ses pièces maîtresses en la personne de Delevoye, un vieux briscard du détricotage des conquêtes de 45, ayant déjà participé comme ministre de la Fonction publique à la Décentralisation en 2003, aux côtés de Fillon, ministre des Affaires sociales (sic !). Cette négligence au plus haut sommet de l'État consistant à ne pas surveiller les multiples cartes, et salaires et jetons de présence de ses « premiers de cordée » en dit long sur la pratique lobbyiste dans notre République bourgeoise ! Tout comme les regrets du départ dudit Delevoye par certains responsables syndicaux, louant son « ouverture au dialogue »… Sans doute qu'avoir siégé au Conseil économique social environnemental national a métamorphosé certains de nos super-responsables syndicaux en habitués des salons guindés où, entre pairs, de débats en conseils et conciliabules, on en arrive à oublier qui est l'ennemi de classe ! Mais revenons à la lutte contre le projet de casse des retraites ouvrières (celles de nos parlementaires et « céséniens » nationaux n'étant évidemment pas concernées)… La mobilisation en cours aura permis de mieux percevoir les capacités d'organisation, ou tout au moins de mieux localiser les endroits où subsistent encore des formes structurées et opérantes de travail interpro ou non. C'est ainsi que nous pouvons définir sommairement, mais distinctement, deux modes d'organisation bien spécifiques : là où les structures interprofessionnelles sont actives, et là où elles ne le sont pas.

Là où existent des structures interprofessionnelles

Cette forme d'organisation est centrée sur les unions locales des organisations syndicales confédérées. Les UL sont complètement légitimes en cette période d'attaque des retraites du public comme du privé, sans parler de leur aura historique de par des décennies d'existence et leur fonction traditionnelle consistant à fédérer par localité les luttes interprofessionnelles. Là où les UL sont structurées, opérantes, non vieillissantes, non décomposées, voire pas encore en état de « mort cérébrale » pour reprendre une expression à la mode, le travail d'unification des luttes, de tournées dans les entreprises où existe un syndicat, mais aussi dans les entreprises où il n'existe pas de syndicat, a permis de travailler au plus près du terrain professionnel, de ressentir les difficultés des camarades ou des salariés à s'investir dans la grève. En outre, des actions de diffusion de tracts auprès de certaines catégories, comme les transporteurs routiers, ont pu être effectuées avec des routiers syndiqués s'adressant à des collègues, ce qui a permis d'apaiser fortement les tensions des camionneurs coincés dans les barrages filtrants. À cela on peut ajouter les interventions plus modérées des forces de l'ordre, soucieuses de ne pas entraîner une radicalisation des syndicats en cas d'interpellation ou de recours à la violence sur des militant syndicaux.

La CGT est encore apparue, particulièrement là où l'UL fonctionne, comme la force essentielle des mobilisations dans les territoires. Plus modestement, le tissu interpro de FO a pu aussi intervenir de façon structurée là où également l'UL fonctionne. La place de Solidaires demeure fragile, avec des lieux où cette structure basée sur l'union de syndicats fonctionne réellement, dont les militants ont pu entraîner leurs syndiqués dans des actions interpro, et d'autres où Solidaires n'a pas de réelle existence, n'y apparaissant que de façons très ponctuelles et peu massives. La FSU de par sa structure ultra catégorielle n'a la plupart du temps pas eu d'implication significative dans les actions en dehors de journées d'action suivies par ses syndiqués, essentiellement enseignants.

Pour résumer, on peut considérer que le travail de terrain a été plus abouti là où des syndicats bénéficient d'une union locale qui fédère un certain nombre de syndicats. D'ailleurs, certains syndicats plutôt corporatistes qui auparavant ne comptaient que sur eux-mêmes en mettant de côté l'UL, ont souvent compris l'intérêt vital à s'impliquer dans l'interpro, comme les cheminots dans des territoires où leurs faibles effectifs les ont obligés à s'appuyer sur d'autres syndicats afin d'organiser des actions visibles et médiatiques telles que distributions de tracts sur les ronds-points des zones industrielles et commerciales, blocages de dépôts de bus, interpellations de parlementaires et de prétendants au poste de maire du parti présidentiel, etc.

Toutefois, il ne faut pas croire que cela a entraîné un espoir démesuré sur la finalité de la lutte contre Macron et ses amis du grand patronat. La conséquence de ce travail de terrain a été au contraire de mieux cerner la réalité de notre mobilisation, de percevoir plus finement les faiblesses quant à la capacité de mobiliser, par le débrayage, sinon dans la grève – si possible reconductible – des salariés autres que ceux des quelques secteurs massivement mobilisés, notamment ceux des entreprises privées. Cela a aussi montré nos difficultés à toucher la jeunesse lycéenne, apprentie et estudiantine… certes difficile à mobiliser en ces périodes de partiels pour les étudiants, mais cette expli-

1 Salaire socialisé : part du salaire versée pour soutenir immédiatement les différentes branches de la Sécurité sociale (Retraites, Assurance maladie, Allocations familiales, Assurance chômage, Accidents du travail et maladies professionnelles).

cation n'est pas suffisante. On paie très cher des décennies de sous-traitance de la jeunesse à des organisations spécifiques, pour ne pas dire identitaires, comme l'UNEF, qui a plus servi de fonds de réserve aux organisations politiques, notamment le PS, qu'à la cause de la lutte des classes ! Enfin, cela a permis de mieux analyser les difficultés à bloquer certains secteurs de l'économie qui pourraient, à court terme, obliger le gouvernement à radicaliser sa réaction ou à devoir retirer son projet de casse des retraites.

Là où des structures interprofessionnelles n'existent pas

Là où – et il semble, hélas ! que cela soit assez répandu – les UL, voire l'UD, n'ont pas d'existence réelle sur le terrain, c'est-à-dire dans les entreprises d'un territoire défini, on a assisté à la mise en branle de comités, de collectifs, d'AG ou d'assemblées populaires plus ou moins hétéroclites. Fréquemment, ces formes d'organisation ont regroupé un type homogène de salariés : personnels de l'éducation, cheminots, salariés de la RATP. Et au final, les mélanges entre corporations ont été trop rares, chacun restant sur son site. Souvent également, les AG se sont donné des formes intéressantes d'organisation pour tenter de maintenir l'ardeur à reconduire la grève : caisses de grève, lieux de réunion quotidiens, repas collectifs et événements festifs. Les tentatives pour prendre contact avec les salariés des entreprises locales ont aussi souvent émergé des débats, mais ces organisations ont connu bien des difficultés à pouvoir étendre la grève, malgré la sympathie massive affichée par les autres salariés.

Ces difficultés sont de différents ordres :

► Le première difficulté concerne la structuration de la contestation. Parvenir à organiser en interne une AG suffisamment forte en nombre et unitaire en débat pour décider collectivement n'a pas été simple, notamment là où la culture du mandat n'était pas présente voire était décriée au nom d'une méfiance face à toute bureaucratie. Les difficultés des AG locales ont été aussi exacerbées lorsque s'est posée la question de la reconduction de la grève alors que le sentiment d'isolement était de plus en plus pesant. Mais, en plus des difficultés locales énoncées vient celle consistant à trouver la capacité à dépasser le local pour réussir à se coordonner avec les autres AG des autres sites, voire des villes avoisinantes. En ce sens, l'utilisation d'outils informatiques comme Framadate a pu faciliter les échanges d'infos, mais toujours le tempo de ces AG « autogérées » ou plutôt « localistes » a été dicté par les appels aux mobilisations nationales sur des dates précises, en particulier les 5 et 17 décembre pour la fin de l'année 2019, alors que les grévistes en reconductible condamnaient les grèves saute-mouton qui depuis des décennies n'ont jamais abouti dans un rapport de force avec l'État.

► La deuxième difficulté concerne les relations entre les AG de grévistes et les appareils syndicaux. En effet, si les secteurs fortement syndiqués comme les cheminots, la RATP, les raffineries, ERDF, ont pu fonctionner avec un encadrement syndical légitimé par sa présence régulière, d'autres secteurs où le syndicalisme n'est pas aussi massif ou présent ont connu des relations avec les appareils syndicaux plus tendues.

- Ainsi cela a été le cas dans l'Éducation nationale où, même si les syndicats sont légion, la discipline des grévistes à l'égard des syndicats n'est pas aussi forte – sans doute du fait du fort « individualisme » résultant de la situation de travail de l'enseignant : seul face aux élèves, aux parents, à l'institution. Une autre explication de cette défiance des grévistes enseignants est liée au mépris institutionnel du ministère de l'Éducation, qui a favorisé l'éclatement syndical en limitant les pouvoirs des syndicats, notamment par l'absence de CHS-CT dans les établissements, ou l'absence d'un CE, le paritarisme se bornant essentiellement à placer les personnels lors des mutations et gérer les accidents de carrière, d'où un syndicalisme de service fortement développé, et non un syndicalisme militant. Il faut également signaler que le monde enseignant a de plus toujours été très fort pour sous-traiter les situations personnelles à des structures type l'Autonome de Solidarité, la MGEN, la MAE, la MAIF, etc. qui ont pour objectifs de régler des situations personnelles, au détriment de l'outil syndical qui aurait dû dépasser ces organes mutualistes voire assurantiels par des pratiques collectives. Enfin, la nature même du syndicalisme enseignant vient s'ajouter à l'absence de pratique de classe du fait du corporatisme structurel, comme le prouve l'existence d'organisations, souvent majoritaires, exclusivement corporatistes – syndicats du 1er degré, du 2nd degré, de l'enseignement supérieur, des documentalistes, des infirmier·ère·s, etc., peu enclins à établir des synergies avec les structures confédérées ; l'absence des syndicats FSU lors les luttes contre les Lois Travail en témoigne clairement !

- À cela est venue s'ajouter la transformation des AG éducation en AG interpro avec l'arrivée de militants d'autres secteurs lors des journées de forte mobilisation. Les décisions prises alors dans ces AG interpro aboutirent dans la plupart des cas à s'adresser, voire à ordonner aux organisations confédérées de relayer les

appels desdites AG interpro à étendre la grève, à définir des manifestations sur des parcours ou à des horaires différents des habitudes. Ces situations entraînèrent le plus souvent de très fortes réticences quand ce n'est pas tout simplement une fin de non-recevoir cinglante de la part des confédérations interpelées, voire bousculées. Parfois, les intersyndicales se plièrent aux désirs des AG, mais avec des effets contrastés : à Lorient, l'appel de l'AG interpro à manifester un après-midi entraîna, comme en avait prévenu l'intersyndicale, une baisse considérable des manifestants… ou encore l'appel à un rassemblement le vendredi soir des vacances de fin d'année fut finalement annulé quelques heures avant, du fait du bide pourtant annoncé par l'intersyndicale !

- Par ailleurs, une autre explication des tensions entre les AG de grévistes et les organisations syndicales est liée à l'intervention de militants non-syndiqués ou de syndiqués acquis à la pratique des collectifs autonomes type « stylos rouges »[2] qui ont théorisé l'inefficacité des appareils syndicaux, leur reprochant les appels à des grèves perlées, corporatistes. Toutefois, les velléités de vouloir bloquer l'économie qui émergent régulièrement des AG interpro n'ont pas été source de stigmatisation des syndicats : depuis la mobilisation contre les Lois Travail, les syndicats ont acquis des pratiques de blocage dont l'efficacité ne peut être niée ; j'en veux pour exemple le blocage des transports, notamment dans la Région parisienne, acquis par la grève reconductible des salariés de la RATP et de la SNCF, donc des syndicats.

- Parallèlement, les AG furent aussi le terrain d'opportunités classiques pour les militants politiques, dont l'objectif consiste quasi exclusivement à renforcer leur parti, provoquant les rancœurs des grévistes « radicaux » irrités de l'échec de la lutte… Pensons au discours simpliste du léninisme consistant à fustiger le syndicat comme outil de négociation et donc outil au service du « grand Capital », face à l'immaculée et infaillible identité du « vrai Parti » − variant selon la chapelle du zélateur − , seule voie pour réussir la révolution… Mais là aussi, l'éloquence des militants gauchistes dans les AG semble en nette perte de vitesse, preuve de la faiblesse grandissante de leurs organes plus ou moins groupusculaires.

- Il est cependant un phénomène nouveau : l'arrivée de militants gilets jaunes dans les mobilisations, et notamment dans les AG interpro. Mais l'identité protéiforme des militants Gilets jaunes – du poujadiste d'extrême droite adepte du complotisme à tout-va au militant de la gauche radicale ancien syndiqué – a entraîné une implication très variable des gilets jaunes dans les mobilisations. On peut toutefois noter qu'un saut qualitatif a été réalisé dans bien des endroits où les mouvements de gilets jaunes ont été associés aux intersyndicales, tant dans les manifestations et actions diverses que dans les matériels diffusés, apposant côte à côte logos syndicaux et logo des Gilets jaunes. Toutefois, la lutte contre la casse des retraites a vu s'entrechoquer des pratiques différentes : les gilets jaunes mettent en avant une cinquantaine de semaines consécutives de mobilisation, alors que les syndicats agissent par la grève comme outil de contestation et de blocage, qui s'avère bien plus efficace dans le cas du blocage des transports. Par ailleurs, des interventions de GJ dans les AG ont parfois été perçues par les grévistes, notamment non militants, comme des moments douloureux de vol de leur parole par des donneurs de leçon radicalisés et parfois, sinon souvent, en dehors de leur réalité professionnelle.

- Enfin, plus pernicieux, dans les métropoles où des AG purent réunir plusieurs centaines de participants, ces derniers ont souvent cultivé l'illusion que leur nombre éloquent était le signe infaillible que la grève était massive, voire qu'elle se généralisait ! C'est ainsi qu'on a pu lire dans les appels nationaux de FO Fonction Publique l'exemple d'une AG d'enseignants du 1er degré à Paris rassemblant 240 participants et votant à 217 la reconduction !! Alors qu'une AG de 250 enseignants à Paris et dans sa Région, équivaut à moins de 5 enseignants réunis en Ardèche ! Les militants des organisations syndicales qui se sont ralliés à cette forme spontanée d'organisation appartiennent souvent à des organisations tenues ou tout au moins fortement soutenues par des militants politiques comme le POI dans FO ; ils ne bénéficient pas d'un réseau interprofessionnel comme la FSU, mais c'est aussi le cas des militants CGT là où les UL sont en décomposition ou même inexistantes. Sans parler des militants Solidaires, en particulier de SUD Éducation, qui n'ont souvent pas de soutien de leur appareil interpro Solidaires malgré plusieurs décennies d'existence… et ont une vision souvent spontanéiste de l'organisation d'une grève, niant le travail quotidien interprofessionnel en le travestissant en fonctionnement politique axé sur des valeurs communes (anti-racisme, anti-sexisme, anti-capitalisme, pro-écologie etc.) censées suffire à élaborer une structure confédérale.

Plus que jamais, il est temps de reconstruire cet outil de classe que représente le syndicat. Ce dernier doit pouvoir être présent dans un maximum d'entreprises… ce qui nécessite un travail quotidien, hors périodes d'agitation sociale, pour prendre contact avec les salariés, partir de leurs revendications et les inciter à massivement se syndiquer. Mais aussi il est nécessaire de renforcer voire reconstruire les unions locales, pour mettre en place un outil confédéré permettant d'amplifier les actions et les mobilisations locales, afin de créer un rapport de force plus à même de faire reculer le gouvernement.

Ronan, militant CGT Morbihan
27-12-2019

2 « Stylos rouges », pourtant d'une inefficacité criante après plus d'une année d'agitation frénétique sur les réseaux sociaux et des expériences malheureuses de blocage des corrections du bac, parce que ses promoteurs croyaient que, sans la grève, une action de rétention de notes permettrait aux collègues de bloquer le bac et de percevoir leur salaire sans connaître de sanction... Et ce malgré les mises en garde répétées des syndicats enseignants qui ont prévenu que seule la grève – accompagnée de facto d'un retrait sur salaire – ne met pas en danger les militants qui veulent s'opposer à l'institution.